



À LA UNE

- **Mot du Président :**
Cybersécurité, l'affaire de tous !
- **La protection de votre système d'information**
- **Éclairage public & biodiversité nocturne**

#ChersAdhérents

Notre monde numérique en constante évolution promet un avenir passionnant. Cependant, nous devons prendre les mesures nécessaires pour protéger ce qu'il contient de plus précieux : nos données. Les données alimentent nos décisions, nos services publics et nos interactions quotidiennes. Elles sont le socle sur lequel repose notre société moderne. Ainsi, la sécurité de ces données devient une responsabilité collective.

C'est dans ce contexte que je m'adresse à vous ce mois-ci pour mettre en lumière l'importance vitale de la cybersécurité.

Face à la montée en puissance des cyberattaques, il devient impératif pour les collectivités et établissements publics de s'engager pleinement dans la voie de la cybersécurité. Elles touchent indistinctement le secteur privé et public. Si les entreprises ont été les premières à ressentir les effets néfastes de ces attaques, nos territoires ne sont en aucun cas à l'abri.

C'est là que le rôle du SICTIAM prend tout son sens. En tant que syndicat dédié à l'accompagnement et à la sécurité numérique de l'ensemble de nos Adhérents, notre but ultime est de renforcer votre résilience face aux menaces numériques grandissantes. Ainsi, l'offre du SICTIAM englobe l'évaluation de la sécurité actuelle, des risques, la mise en place de plans d'action adaptés, l'élaboration de politiques de sécurité des systèmes d'information (PSSI), la sensibilisation des agents et le suivi rigoureux des plans d'action.

La cybersécurité est l'affaire de tous. Que vous soyez au sein d'une mairie, d'un établissement public ou d'un département, je vous encourage à faire de la sécurité des systèmes d'information une priorité.

Le SICTIAM est là pour vous guider, vous soutenir et vous accompagner dans cette démarche.

Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes
Président du SICTIAM



#Cybersécurité

Le SICTIAM au service de la protection de votre système d'information

Qui sera attaqué ? Pourquoi l'avons-nous été ? Bien que ces questions restent sans réponse, ce que nous savons grâce aux expériences passées, c'est que toute organisation est susceptible d'être victime d'une cyberattaque, sans distinction.

Face à la croissance des cyberattaques, l'Assemblée des Départements de France a coconstruit un plan de cyber-résilience avec les Départements attaqués qui ont tenu à partager leur expérience en lien avec la Commission Innovation et numérique que préside Claude Riboulet, Président du Département de l'Allier et avec Charles-Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes et du SICTIAM.

Il est impératif pour les collectivités et établissements publics de mettre en place des solutions pratiques et performantes pour contrer ces menaces. Il est nécessaire de créer un environnement de résilience collective, capable de faire face aux conséquences de ces attaques. L'objectif est de pouvoir absorber l'impact d'une attaque, garantissant ainsi la continuité des services publics. En parallèle, l'effort doit être concentré sur la restauration rapide de la qualité optimale des services, une fois l'attaque surmontée.

À travers une réflexion commune, ce plan propose un cheminement pour faire face à une cyberattaque ou une cybercrise, et notamment des éléments pour :

- Anticiper
- Gérer
- Apprendre

www.departements.fr



Face aux cyberattaques :

les collectivités sont toutes concernées !

Faute de temps mais également de compétences et de ressources humaines qualifiées, les petites communes optent parfois pour une installation ponctuelle d'un logiciel antivirus, alors que la sécurité informatique nécessite une mise à jour continue.

Le SICTIAM a clairement saisi cette réalité. En matière de cybersécurité, la collaboration est essentielle, indépendamment de la taille de la collectivité. Le partage d'expériences, l'échange de bonnes pratiques et la formation des agents pour gérer ces crises aux impacts variés font partie d'une culture collective à développer et à intégrer dans la gouvernance de nos territoires. C'est pourquoi, le SICTIAM a développé des solutions d'accompagnement spécialement adaptées à ses Adhérents, afin de les aider à relever ce défi avec succès.

AUDITS

Diagnostic
sécurité &
infrastructure

OUTILS

Conseils &
installations

BONNES PRATIQUES

Sensibilisation



Le réseau national de mutualisation informatique et numérique du secteur public DêCLIC, auquel est adhérent le SICTIAM, a cartographié toutes les cyberattaques ayant touché des collectivités et établissements publics.

190
cyberattaques
depuis 2019

Cibles : régions, départements, agglomérations
ou communautés de communes, mairies,
hôpitaux, cliniques et sapeurs-pompiers.

#ÉclairagePublic

Le SICTIAM engagé dans la préservation du ciel étoilé

Depuis 2022, le SICTIAM a rejoint les engagements du Label Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) Alpes Azur Mercantour Mont Mounier – 2817 m dans la lutte contre la pollution lumineuse et la préservation de la biodiversité nocturne. Le Label RICE récompense une qualité du ciel nocturne exceptionnelle :

+ de 3 000 étoiles peuvent être observées dans les zones les mieux préservées !

La lumière a toujours bénéficié d'un certain prestige, signe de développement, de sécurité, de confort et d'amélioration du cadre de vie. L'éclairage public a naturellement généré auprès de la population un sentiment plus ou moins justifié de sécurité. Ce n'est que très récemment que les impacts négatifs d'un éclairage mal maîtrisé ont commencé à être pris en considération.



Le terme "pollution lumineuse" est utilisé pour décrire les effets négatifs provoqués par une surexposition à l'éclairage artificiel, ayant des impacts nuisibles sur l'écosystème et la santé. Ses conséquences sont diverses, touchant l'homme, les espèces animales et végétales, ainsi que l'environnement en général. Cela se manifeste par une augmentation de la consommation énergétique et une détérioration de la qualité du ciel étoilé.

Le SICTIAM, porteur de la compétence « éclairage public » intervient, directement ou indirectement, sous la maîtrise d'ouvrage de nombreuses communes dans la modernisation des parcs d'éclairage public.

Au regard des enjeux de la transition énergétique et écologique, de nouvelles offres en matière d'éclairage public ont été élaborées pour accompagner les collectivités adhérentes, en fonction de leurs besoins en termes d'extension et de rénovation du réseau et des installations d'éclairage public. À ce jour, 49 communes des Alpes-Maritimes, dont 33 du territoire RICE, ont adhéré au programme de rénovation du SICTIAM.



Les bénéfices de l'amélioration de l'éclairage public sont multiples

La diminution du halo lumineux permet la redécouverte du ciel étoilé, le retour de la biodiversité et une économie conséquente sur les dépenses énergétiques.

La mise en place de nouveaux usages et matériels permet un éclairage plus efficace, plus naturel, respectueux de la santé et des libertés individuelles.

Objectifs du SICTIAM :
Protéger la biodiversité et économiser l'énergie
avec l'ambition de rénover 50% de l'éclairage public à l'horizon 2025
sur le territoire RICE.

#RGPD

Un engagement continu en matière de RGPD

Depuis plus de cinq ans, le SICTIAM s'engage activement aux côtés de ses Adhérents pour les guider et les soutenir dans la gestion des problématiques liées au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Cette initiative reflète notre engagement à promouvoir et à garantir le respect des normes de protection des données dans un environnement numérique en constante évolution.



Le RGPD, entré en vigueur en mai 2018, a marqué un tournant majeur dans la manière dont les données personnelles sont traitées et protégées au sein de l'Union Européenne. Son impact s'étend bien au-delà des entreprises privées, touchant également les entités du secteur public telles que les collectivités locales, les mairies et les établissements publics. La conformité au RGPD est devenue une nécessité incontournable pour préserver la vie privée des citoyens et renforcer la confiance dans la gestion des données.

Depuis, le SICTIAM fournit une expertise approfondie et des ressources essentielles pour aider les entités publiques à se conformer aux exigences du RGPD.

Dans le courant de l'été, l'équipe DPO du SICTIAM a enregistré son

1 000^{ème}
conseil

#ÀVosAgendas

Septembre 2023

- 7**
JEUDI 14:00 > 17:00 - SICTIAM
Rencontre Proximité
- 21**
JEUDI 08:30 > 14:00 - SICTIAM
**Matinale Technologique
Cybersécurité et poste de travail nouvelle
génération**
- 26**
MARDI 08:30 > 11:30 - SICTIAM
Petit-déjeuner - Adressage des rues
- 28**
JEUDI 09:00 > 10:30 - En ligne
Webinaire - Vidéo protection



+infos et inscriptions :
www.sictiam.fr

#RejoignezNous

**Le SICTIAM renforce ses équipes
pour mieux répondre aux besoins
de ses Adhérents**

Technicien.ne Réseau Fibre Optique

Chargé.e d'affaires Éclairage Public

Technicien.ne systèmes et réseaux

Consultant.e Métiers RH

Consultant.e Métiers Services Techniques

www.sictiam.fr/recrutement




sictiam

Business Pôle 2, 1047 Rte des Dolines, 06560 Valbonne
04 92 96 92 92 - contact@sictiam.fr - www.sictiam.fr